

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Union des Physiciens

LYCEE LOUIS-LE-GRAND, 8 juin 1986

---

### I. RAPPORT D'ACTIVITE.

Avant la discussion, A. TOUREN apporte des compléments au rapport d'activité publié dans le numéro d'avril 1986 du B.U.P. :

- rappel des activités avant le 16 mars ;
- le 23 avril, demande d'audience au Ministre et au Directeur des Lycées. A. TOUREN a rencontré M. ANTONMATTEI le 29 avril à l'occasion de la remise des prix des Olympiades nationales de chimie. Il n'avait aucune instruction du nouveau Ministre ;
- il y a maintenant une seule direction pour les lycées et les collèges, confiée à M. LUCIUS, depuis le mercredi 4 juin ;
- M. VINCIGUERRA, Conseiller technique du Ministre, a reçu, le 5 juin, une délégation de l'Union des Physiciens, conduite par A. TOUREN. Pour alimenter sa réflexion, M. VINCIGUERRA nous demande un rapport sur l'enseignement des Sciences physiques dans le 2<sup>e</sup> cycle ;
- A. TOUREN a assisté à l'Assemblée Générale de l'A.E.A.T. (technologie) ex. A.P.A.M.E. : nos deux enseignements doivent être complémentaires et non concurrents ; il est nécessaire de fixer une frontière bien définie entre les deux.

#### Discussion :

Dans le cours de la discussion, l'importance du rapport à remettre à M. VINCIGUERRA a été soulignée.

A. TOUREN rappelle la conférence de presse de M. MONORY du 28 avril 1986 : la nouvelle classe de Seconde sera mise en place à la rentrée 1987 ; une nouvelle réflexion est nécessaire pour la structure des classes de Première, — la suppression des enseignements scientifiques dans les sections littéraires serait remise en cause.

Les professeurs de collège devront être titulaires du C.A.P.E.S. et effectuer une année de C.P.R. Au collège, les professeurs certifiés pourront se voir confier un enseignement dans une discipline voisine pour compléter leur service ; il ne s'agirait pas

à proprement parler de bivalence, mais de l'application du décret du 25 mai 1950.

A propos des baccalauréats professionnels, il a été dit qu'ils doivent garder le caractère d'un baccalauréat et qu'ils auront une influence sur les brevets de technicien et sur certains baccalauréats technologiques.

Au sujet de l'enseignement technique, une audience a été demandée à M<sup>me</sup> CATALA qui est chargée de la Formation Professionnelle.

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.

## II. RAPPORT FINANCIER.

— J. BOULOUMIÉ présente le rapport financier du 1<sup>er</sup> mai 1985 au 30 avril 1986. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

— Cotisations et abonnements au bulletin pour l'année civile 1987.

Cotisations :

- membre actif : 50 F,
- membre actif (tarif réduit) : 30 F,
- collègue (avec bulletins collègue) : 70 F.

Tarif des abonnements pour les 11 numéros de 1987 :

normal	}	collectivités : 240 F,
		non-membres U.d.P. : 240 F,
		membres U.d.P. : 160 F,
réduit : 130 F.		

Les propositions de tarifs sont acceptées à l'unanimité.

Les listings comportant nom, adresse, établissement pourront être envoyés aux sections académiques.

Il y a eu, pour l'exercice 1985-1986, une diminution de 500 du nombre des abonnements.

## III. RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL.

177 suffrages exprimés :

*Ont obtenu* : S. ALEXANDRE : 176 ; C. AUGIER : 177 ; A. GOURSAUD : 174 ; C. LÉOTTA : 177 ; G. MERCURY : 174 ; D. MOUTIER : 176 ; C. NÉEL : 175 ; J. TINNÈS : 176 (élus) ; A. DURUPHY : 1 (non présenté).

**IV. MODIFICATIONS DES BUREAUX DES SECTIONS ACADEMIQUES.**

Ces modifications sont les suivantes :

Section académique de :	Nouveau Président :
Paris	M. FLEURY
Versailles	M. LAPASSAT
Grenoble	M. PONCIN
Limoges	M. MÉTRAT
Poitiers	M <sup>me</sup> BLANCHARD.

Elles sont adoptées à l'unanimité.

**V. MODIFICATION DES STATUTS.**

Le texte concernant les modifications a été publié dans le B.U.P. d'avril 1986. Elles concernent les articles 5, 14, 16, 17 et 18.

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité. Une discussion s'engage sur le nom de notre Association. Le nom actuel, dont BLAIN fait remarquer qu'il est très connu — l'U.d.P. étant la plus ancienne association de spécialistes (déclaration du 30-4-1937 à la Préfecture de Police, déclaration non publiée au *J.O.*) —, n'est pas suffisamment explicite en particulier pour les étrangers.

Il est proposé de conserver « Union des Physiciens » et d'ajouter « Association des Professeurs de Physique et de Chimie ». Ce sous-titre serait officialisé dans le dépôt des statuts modifiés.

Cette proposition est adoptée : 2 voix contre et 3 abstentions.

**VI. TRIBUNE LIBRE DES SECTIONS ACADEMIQUES.**

— Besançon : Les modifications de programme entraînent l'apparition de travaux pratiques de Physique dans les T.S. C.I.R.A. d'où des besoins de financement pour l'achat du matériel. Qui financera ? le ministère ou les régions ?

L'U.d.P. évoquera ce problème avec M<sup>me</sup> CATALA et demandera que le Ministère envoie des instructions aux Conseils Régionaux.

— Strasbourg : Inquiétudes au sujet de la formation en Sciences physiques des futurs instituteurs ; ce sont en général des littéraires qui n'ont plus suivi d'enseignement de Sciences physiques depuis la classe de Première et qui ne recevront que 40 h de formation (sur 2 ans) en cette matière contre 180 h en Histoire - Géographie.

En Haute-Corse, l'Ecole Normale fonctionne avec Math-Français - E.P.S. - Psychopédagogie - Histoire - Géographie et pas de Sciences expérimentales.

— Lille : Les P.E.G.C., à la rentrée prochaine, assureront 18 h au lieu de 21 h. Les effectifs des classes de collège devront donc augmenter car il ne sera pas attribué de moyens supplémentaires.

Ce problème a été soulevé auprès de M. VINCIGUERRA.

Au sujet du recrutement des personnels de laboratoire, il se fait au niveau national pour les techniciens et au niveau académique pour les aides techniques et les aides de laboratoire.

A. TOUREN n'a pas reçu de réponse à ses demandes d'audience concernant ces personnels. Un concours de technicien a été ouvert avec deux places pour toute la France. Aucune académie ne signale l'ouverture de Concours d'aides et d'aides techniques.

### VII. COLLEGES.

— Réforme des programmes : en septembre 1986 mise en œuvre des nouveaux programmes demandés par le ministère : allègement, pas de refonte totale. Il y a peu de modifications en 6<sup>e</sup>, davantage en 5<sup>e</sup>.

— L'Union des Physiciens souhaiterait une réflexion plus approfondie sur des thèmes comme « énergie », « influence de l'environnement » et sur l'apport des nouvelles disciplines enseignées (informatique, technologie).

— Situation matérielle :

Horaire : Un horaire de 1 h et demie par semaine est vraiment un seuil pour la crédibilité d'une discipline ;

Effectifs : Ils peuvent atteindre 35 élèves par classe. On ne peut faire aucune référence à des normes : les mots « travaux pratiques » ne figurent pas dans les textes officiels.

Compte tenu du manque de personnel de laboratoire et des crédits insuffisants, peu d'élèves ont effectivement un enseignement expérimental.

— Brevet des collèges : Le coefficient des Sciences physiques au brevet est 1. L'enseignement de notre discipline s'en trouve marginalisée. Une intervention à ce sujet aura lieu auprès de la direction des lycées et collèges.

L'Union des Physiciens a besoin de connaître : le nombre d'élèves dans les classes, les conditions d'enseignement ainsi que les collèges où il n'y a pas d'enseignement de Sciences physiques.

### VIII. LYCEES.

A. DURUPHY fait le compte rendu de l'audience accordée par M. VINCIGUERRA :

M. VINCIGUERRA estime nécessaire une nouvelle réflexion sur l'enseignement des Sciences physiques. Il s'étonne que l'enseignement de la Physique et de la Chimie existe « à petite vitesse » au collège et « à haute dose » au lycée ; il comprend mal que cet enseignement « disparaisse » sans faire l'objet d'aucun examen dans certaines sections.

La discussion s'engage sur les propositions que l'Union des Physiciens transmettra à M. VINCIGUERRA à partir d'expériences menées dans plusieurs établissements (2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> en 3 ans, 1<sup>re</sup> S et 1<sup>re</sup> S' plus faible...).

— Proposition pour la classe de Seconde de détermination : L'U.d.P. souhaite un enseignement de Sciences physiques pour tous les élèves de Seconde avec 2 niveaux d'approfondissement suivant les classes avec même programme et un horaire important identique pour tous les élèves afin de ne pas imposer un choix définitif d'orientation.

Après discussion, la proposition pour la classe de Seconde est adoptée (6 voix contre - 3 abstentions - 0 refus de vote).

— L'U.d.P. estime indispensable un enseignement de Sciences physiques dans les sections littéraires avec validation au Baccalauréat. Elle souhaite que soient pris en compte les travaux de la commission de réflexion sur les Premières A et B.

— Première et Terminales scientifiques. Problème du débouché des différentes filières. La section C trop lourde dans toutes les disciplines écarte des études scientifiques un certain nombre d'élèves.

Si on veut augmenter le nombre d'élèves poursuivant des études scientifiques il faut, à côté de la filière C, une section à dominante Physique - Chimie pour les élèves non motivés par les Mathématiques de C ni par les Sciences biologiques afin d'éviter l'orientation en Terminale D par l'échec.

## IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

WINTHER fait le point de la situation, avec l'aide de l'enquête auprès des correspondants « technique » effectuée en cours d'année. Les effectifs en Seconde sont en baisse (surtout en 2<sup>e</sup> STL). La Seconde commune draine les meilleurs élèves, en fin de Troisième, ce qui entraîne une baisse de niveau dans les classes de F, surtout sensible dans les sections industrielles (F<sub>1</sub>, F<sub>2</sub>, F<sub>3</sub>). Certains collègues proposent un itinéraire de 4 ans au lieu de 3 pour conduire au baccalauréat. Le problème des Secondes laboratoire (STL) est largement abordé : diminution du volume horaire de l'option (8 h au lieu de 11 h se décomposeront en deux modules de 4 h) et séparation de la 2<sup>e</sup> STL en deux Secondes diffé-

rentes : une 2<sup>e</sup> SPI (Sciences Physiques et Informatique) conduisant aux sections F<sub>5</sub> et F<sub>6</sub> et une 2<sup>e</sup> TBB (Techniques Biochimiques Biologiques) conduisant aux sections F<sub>7</sub> et F<sub>7 bis</sub>. L'U.d.P. est opposée à cette séparation et est intervenue dans ce sens auprès du Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et du Directeur des lycées (avant le 16 mars !); depuis elle a rencontré le Cabinet du Ministre et demandé une audience à M<sup>me</sup> CATALA, chargée de la formation professionnelle. Il est longuement question des sections F<sub>5</sub> et F<sub>6</sub>, sections qui relèvent exclusivement des Sciences physiques et dont l'intérêt et la qualité de la formation scientifique sont souvent méconnus (60 % à 90 % des élèves issus de F<sub>5</sub> suivant les années et les établissements, poursuivent leurs études et obtiennent un diplôme niveau Bacc. + 2 ou davantage — on voit même parfois jusqu'à 20 % d'une classe obtenir un diplôme d'ingénieur). Certains collègues suggèrent que ces sections inspirent la création d'une section de l'enseignement classique se situant à côté de la section C : moins de Mathématiques abstraites, plus de Physique, Physique appliquée, Chimie, Chimie appliquée.

La réforme poursuivie par le ministère actuel (voir conférence de presse du 28 avril 1986) prévoit la diminution du nombre de baccalauréats de techniciens conjointement au développement des baccalauréats professionnels (préparés dans les L.E.P.).

La finalité de ces derniers sera essentiellement professionnelle alors que la finalité des baccalauréats technologiques (ex- bacc., de techniciens) sera essentiellement la poursuite d'études.

On rappelle la difficulté actuelle d'accès en I.U.T. ou B.T.S. pour certains baccalauréats de technicien).

Aucune information sur les projets d'éventuelles fusions de certaines sections F.

Dans certaines sections BTS dont les programmes sont modifiés, le volume horaire des Sciences physiques est en baisse et des postes de Physique appliquée sont transformés en postes de Techniques industrielles (génie électrique par exemple).

Il est regretté que l'Inspection Générale ne prenne pas davantage en compte l'enseignement de la Physique et de la Chimie dans les lycées techniques.

## X. OLYMPIADES DE CHIMIE.

2 200 élèves environ ont participé aux Olympiades cette année, répartis en 100 centres de préparation. Le financement est d'un million de francs. Les professeurs animateurs sont payés à 60 % du taux effectif. 100 kF sont consacrés aux récompenses des élèves (les premiers sont 2 élèves de C et 6 élèves de F<sub>6</sub>

ou F<sub>7</sub>). 400 kF sont à répartir entre les 100 centres par l'intermédiaire des délégués régionaux et iront aux laboratoires des établissements.

Les annales 1986 seront diffusées (le tirage est pris en charge par l'Union des Industries chimiques).

Olympiades 3 : Proposition de reconduire les Olympiades une dernière fois. Le financement pourrait être de 1 à 1,2 MF.

La part réservée aux centres de préparation serait inférieure à ce qu'elle a été cette année.

Le thème n'est pas encore arrêté ; peut-être la chimie générale appliquée aux boissons et deux autres thèmes supplémentaires.

#### XI. INFORMATIQUE.

Le bilan des Journées de Nancy est très encourageant : 346 inscrits (10 % Collège, 71 % Lycée, 3 % Ecole Normale, 12 % Université, 4 % Ministère et Rectorat).

21 exposés dont 14 par des universitaires ; 30 démonstrations dont 14 par des universitaires. Budget global : 125 kF.

Projets de nouvelles journées « Informatique et Pédagogie des Sciences physiques » en mars - avril 1988.

Les publications U.d.P. sur ce sujet se vendent bien.

Un atelier informatique aux Journées de Reims sera orienté vers la Mécanique assistée par ordinateur. L'informatisation apparaît dans les classes préparatoires : des T.P. sur micro-ordinateur seront introduits dans les concours des grandes écoles (facultatifs jusqu'à nouvel ordre).

Reste le problème de l'équipement des établissements.

#### XII. STAGES DIVERS.

— Journées de Reims du 24 au 28 octobre 1986.

— Stage Chimie fine à Paris du 7 au 11 juillet : 90 inscrits. Subventions : industries chimiques 5 kF, ministère de la Recherche (demandée).

— Stage du C.N.E.S. prévu en 1987.

— Universités d'été : les sections académiques sont invitées à en organiser et à en ouvrir le recrutement à toutes les académies.

#### XIII. QUESTIONS DIVERSES.

— Lecture du rapport du groupe « sécurité ».

— Proposition de nomination de membres d'honneur :  
un physicien : M. Claude COHEN-TANNOUJJI,  
un chimiste : M. Jean-Marie LEHN,

tous deux professeurs au Collège de France et membres de l'Académie des Sciences.

Proposition adoptée à l'unanimité moins une abstention.

— Prévisions des Journées Nationales en 1987 : Orléans.

L'Assemblée Générale est levée à 17 heures.

---

#### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DU 8 JUIN 1986

---

— Présentation des nouveaux élus.

— Election du Bureau à l'unanimité.

BAZIN et MAURAS n'ont pas souhaité se représenter ; ils sont remplacés par M. LAVAUT et M<sup>me</sup> TINNES. Un membre supplémentaire représente la commission informatique : M<sup>lle</sup> SCHWOB.

Prochaine réunion du Conseil : samedi 4 octobre 1986 à 14 h 30 au Lycée Saint-Louis, 44, boulevard Saint-Michel, Paris.

---

**RAPPORT FINANCIER DU 1<sup>er</sup> MAI 1985 AU 30 AVRIL 1986***RECETTES :*

Abonnements (T.V.A. 4 % incluse) .....	1 680 182,07
(collectivités : 1 140 ; individuels : 7 335)	
Abonnements H.T. (étranger) .....	79 216,55
Cotisations (collèges : 765 ; normale : 7 332) .....	473 855,00
* Nombre de personnes ou collectivités recevant le B.U.P. : 9 240 payants.	
Expédition par voie aérienne ou de surface à l'étranger ..	51 133,79
Vente au détail de B.U.P. et opuscules divers (T.V.A. 4 % incluse) .....	221 229,25
Taxe perçue pour la création de nouvelles fiches in- formatiques .....	5 727,50
Dons et balance des trop-perçus (+ et -) .....	550,70
Recettes publicitaires (T.V.A. 18,6 % incluse) .....	164 013,45
Remboursement de T.V.A. sur frais d'impression du B.U.P.	33 678,00
Intérêts du livret d'épargne .....	17 303,11
Intérêts de l'emprunt « C. d'Ep. » (12,48 % net)) juin 1984	6 210,00
T.V.A. récupérée .....	96,88
Dotation de la Société Nationale Elf-Aquitaine (pour les centres préparatoires aux Olymp. de la chimie 1985)	100 000,00
Subventions :	
— Contrat ReCoDiC - M.I.D.I.S.T. - U.d.P. ...	2 500,00
— Union des industriels chimiques .....	5 000,00
— Elf pour stage de chimie en sept. 1985 ..	12 000,00
— Pour les Olympiades de chimie de 1986 .	6 000,00
— Ministère de la Recherche pour les jour- nées informatiques de Nancy, 1986 .....	15 000,00
	} 40 500,00
<b>Total des recettes .....</b>	<b>2 873 696,30</b>

*DEPENSES :*

Impression, brochage et mise sous film plastique du B.U.P. et du fascicule informatique (H.T.) .....	1 163 734,30
Impression de la brochure « Olympiades de chimie » 1985 (H.T.) .....	37 353 00
T.V.A. sur impressions ci-dessus .....	88 285,42
Bulletin des concours des grandes écoles (T.T.C.) .....	15 900,00
Impression brochures « Journées informatiques » U.d.P., Poitiers (T.T.C.) .....	13 350,00
INVESTISSEMENT (achat de papier de couverture du B.U.P. ; 1 an) (T.T.C.) .....	41 299,60

## Expéditions des bulletins et brochures diverses :

— imprimeur (H.T.) .....	110 685,36	}	190 589,32
— local technique (T.T.C.) + location machine à affranchir .....	58 987,09		
— T.V.A. sur affranchissement .....	20 916,87		

Personnel (secrétariat et local technique), salaires ..... 295 496,64

— charges sociales (U.R.S.S.A.F., G.A.R.P., U.I.R.I.C., Médecine du travail) .....	169 240,57
--	------------

## Gestion du secrétariat et du local technique :

— fournitures Hallépée .....	9 529,50	}	78 116,17
— impôts et charges .....	5 846,33		
— téléphone .....	14 931,90		
— photocopieuse et photocopies .....	9 051,92		
— électricité .....	3 262,61		
— matériel de bureau .....	4 260,01		
— investissement : photocopieur Canon ..	31 233,90		

## Notes de frais :

— Bureau .....	27 154,85	}	118 771,93
— Conseil .....	28 476,00		
— Assemblée Générale .....	14 488,00		
— Commission Informatique .....	8 753,00		
— Correspondants techniques .....	4 543,00		
— Commission Electronique .....	724,00		
— Délégués U.d.P. aux Congrès des physiciens belges, anglais, italiens .....	3 732,72		
— Stage Elf - U.d.P., chimie, sept. 1985 ..	18 490,42		
— Journées informatiques Poitiers 1985 ..	40 000,00		
— Journées informatiques Nancy 1986 ..	2 652,00		
— Olympiades de la chimie 1985 .....	1 243,75		
— Olympiades de la chimie 1986 .....	2 294,00		
— Contrat ReCoDiC - M.I.D.I.S.T. - U.d.P.	2 220,19		

T.V.A. (18,6 %) sur publicité dans le B.U.P. .... 15 511,00

Assurances M.A.I.F. .... 14 011,43

Frais bancaires et chèques impayés ..... 608,86

Frais de publicité ..... 1 102,05

Abonnements divers (B.O., Annuaire, Statistiques...) .... 481,00

Affiches U.d.P. - A.P.M. (campagne promotionnelle dans les L.E.P.) ..... 640,00

Frais d'avocat ..... 1 500,00

Avance de subvention à la section U.d.P. - Nancy pour les Journées informatiques 1986 .....		15 000,00
Répartition de la dotation Elf-Aquitaine entre les centres préparatoires aux Olympiades de la chimie 1985 ....		97 000,00
Tenue de compte C.C.P. ....		500,00
Frais liés à l'informatisation des fichiers et des expéditions :		
— Maintenance système pour 1986 .....	39 097,68	} 49 053,76
— Factures Moore-Paragon .....	7 170,68	
— Petit matériel informatique .....	2 785,40	
Total des dépenses .....		<u>2 407,050,05</u>
<i>Bilan :</i>		
Recettes .....		2 873 696,30
Dépenses .....		<u>2 407 050,05</u>
Excédent .....		466 646,25
En caisse le 30 avril 1985 .....		802 626,89
Excédent de l'exercice .....		<u>466 646,25</u>
En caisse le 30 avril 1986 .....		1 269 273,14
<i>Balance :</i>		
— au C.C.P. ....		213 067,44
— au C.A. ....		599 782,61
— Livret de Caisse d'Épargne .....		356 587,09
— Emprunt C. d'Épargne juin 1984 (13,8 % brut) ....		49 810,00
— Emprunt C. d'Épargne juin 1985 (11,8 % brut) ....		50 000,00
— espèces .....		<u>26,00</u>
En caisse le 30 avril 1986 .....		1 269 273,14
Provisions pour charges (6 B.U.P., de mai à décembre 1986, plus le bulletin supplémentaire de nov. 1986) .....		<u>770 000,00</u>
En caisse <i>disponible</i> le 30 avril 1986 .....		499 273,14

L'Union des Physiciens est propriétaire d'un local acquis au prix de 180 000,00 francs.